



Séance du mercredi 23 mars 2022

Nombre de délégués : 22

- Présent(e)s : 18
- Pouvoirs : 2
- Excusé(e)s et suppléé : 2
- Absent(e)s non excusé(e)s :

L'an deux mil vingt-deux, le 23 mars le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 15 mars 2022, s'est réuni à 18 h 00 à salle des Pachottes à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président

Présent(e)s :

ABELLAN Tim ; ATHANAZE Pierre ; BALLELIO Pierre ; BERTRAND Patrice (suppléant délégué de Mr CHONE Jean-Philippe) ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; EDERY Michèle ; GAMET Christian ; GAT Thierry ; GIROMAGNY Véronique ; IBANEZ Raphael ; JULLIEN Bernard ; LINAGE Yves ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SCOTTI Mattia ; SUBRA Cécile ; VARIGNY Nicolas

Pouvoirs :

GROSPERRIN Anne donne pouvoir à GIROMAGNY Véronique
DEHAN Nathalie donne pouvoir à ATHANAZE Pierre

Excusé(e)s :

ROSET Patrick
HUMBERT Claude

Absent non excusé :

Délibération N°2022-005 du comité syndical	Objet : Approbation comptes administratifs 2021
---	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-31,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération n°2022-004 du SMAAVO approuvant les comptes de gestion 2021 du budget principal de l'assainissement, du budget annexe du SPANC, du budget annexe GEMAPI et du budget annexe des Compétences Complémentaires à la GEMAPI,

Vu les comptes administratifs 2021 présentés en séance, conformes aux comptes de gestion et dont les résultats globaux s'établissent ainsi que suit :

Budget principal de l'assainissement :

Section d'exploitation	
Dépenses	734 587,86 €
Recettes	755 783,30 €
Résultat Propre à l'exercice 2021	21 195,44 €
Résultat reporté de l'exercice 2020	529 576,55 €
Résultat cumulé 2021	550 771,99 €

Section d'investissement	
Dépenses	274 169,75 €
Recettes	302 960,05 €
Résultat Propre à l'exercice 2021	28 790,30 €
Résultat reporté de l'exercice 2020	303 706,05 €
Résultat cumulé 2021	232 933,25 €
Restes à réaliser dépenses 2021	216 063,10 €
Restes à réaliser recettes 2021	116 500,00 €

Budget annexe du SPANC :

Section d'exploitation	
Dépenses	8 800,00 €
Recettes	41 148,80 €
Résultat Propre à l'exercice 2021	32 348,80 €
Résultat reporté de l'exercice 2020	- 40 620,35 €
Résultat cumulé 2021	- 8 271,55 €
Section d'investissement	
Dépenses	0,00 €
Recettes	3 163,00 €
Résultat Propre à l'exercice 2021	3 163,00 €
Résultat reporté de l'exercice 2020	- 3162,50 €
Résultat cumulé 2021	0,50 €
Restes à réaliser dépenses 2021	0,00 €
Restes à réaliser recettes 2021	0,00 €

Budget annexe GEMAPI :

Section de fonctionnement	
Dépenses	395 255,34 €
Recettes	375 937,26 €
Résultat Propre à l'exercice 2021	-19 318,08 €
Résultat reporté de l'exercice 2020	59 426,88 €
Résultat cumulé 2021	40 108,80 €
Section d'investissement	
Dépenses	45 687,00 €
Recettes	35 625,35 €
Résultat Propre à l'exercice 2021	-10 061,65 €
Résultat reporté de l'exercice 2020	111 933,49 €
Résultat cumulé 2021	101 871,84 €
Restes à réaliser dépenses 2021	20 118,00 €
Restes à réaliser recettes 2021	114 329,00 €

Budget annexe Compétences Complémentaires à la GEMAPI :

Section de fonctionnement	
Dépenses	123 485,07 €
Recettes	88 261,77 €
Résultat Propre à l'exercice 2021	- 35 223,30 €
Résultat reporté de l'exercice 2020	495 410,58 €
Résultat cumulé 2021	460 187,28 €

Section d'investissement	
Dépenses	203 775,95 €
Recettes	44 821,63 €
Résultat Propre à l'exercice 2021	-158 954,32 €
Résultat reporté de l'exercice 2020	41 590,39 €
Résultat cumulé 2021	-117 363,93 €
Restes à réaliser dépenses 2021	117 883,65 €
Restes à réaliser recettes 2021	78 000,00 €

Après que le Président se soit retiré de la séance, le Comité Syndical élit un Président de séance en la personne de Mr Pierre BALLELIO.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

Voix pour : 20

Voix contre : 0

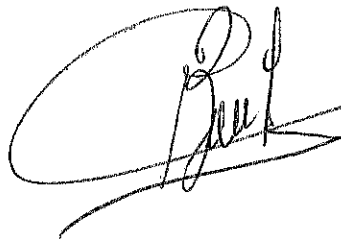
Abstentions : 0

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2021 du budget principal de l'assainissement, du budget annexe du SPANC, du budget annexe GEMAPI et du budget annexe des Compétences Complémentaires à la GEMAPI tels que présentés ci-dessus.

Télétransmise en Préfecture le
Affichée le
Certifiée exécutoire le

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président




Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le



ID : 069-256900804-20220323-D_2022_005-DE